

AIDBP

-

Faiblesses du dossier technique montrées par la tierce expertise BG :

La DRIEE (service de l'Etat instruisant la demande d'exploitation du gypse en souterrain faite par la société Placoplatre) a demandé une tierce expertise et a listé ses demandes sous la forme de 5 questions. Cf liste des questions pages 6-7 de la tierce expertise.

1. On constate qu'il n'y a pas de demande d'expertise sur les remblais et l'évolution de ces remblais. Le remblaiement TOTAL est considéré comme acquis par l'expert (et le précédent) qui indique que s'il est total il n'y aura pas de fontis mais qu'il faut s'attendre à des tassements en surface de l'ordre de plusieurs centimètres !

PAGE 36 « Pour la situation après achèvement de l'exploitation, le remblaiement total prévu supprimera définitivement tout risque de remontée de fontis à long terme. »

Or, on sait qu'au vu de la technique employée par Placoplatre, le remblaiement ne sera pas TOTAL mais laissera des vides estimés à 30 cm par Placoplatre mais qui pourront atteindre dans la réalité plusieurs mètres lorsque les terres se seront tassées. Comment évolueront ces vides à moyen et long terme ?

2. L'expert indique qu'il y aura des tassements du terrain au-dessus de l'exploitation de plusieurs centimètres

Conclusion de l'étude : « Cela étant, sur la base des calculs réalisés, 1 à 2 cm de tassements en surface nous paraît un ordre de grandeur représentatif des déformations à attendre la / les 1ères année(s). Pour le long terme, c'est-à-dire après stabilisation définitive du fluage des piliers frettés par le remblai et, le cas échéant, relaxation des efforts des planches de toit sur le remblai, un ordre de grandeur de quelques centimètres de tassements en surface nous paraît réaliste. »

Il y aura donc bien des tassements de terrain de plusieurs centimètres , ce que réfute à chaque fois Placoplatre. Comment ces mouvements de plusieurs centimètres vont-ils être ressentis en surface ? Les espaces naturels ? les Etablissements recevant du public ? les maisons qui ne sont qu'à 50 mètres de recul ? Le fort ?

3. Aussi grave : La question 2 de la DRIEE demandait son avis à l'expert sur « la gestion des zones exploitées à proximité des habitations (distance de recul, objectif en termes de vibrations maximales.) ». L'expert indique tout de suite qu'il n'a pas étudié cette question : « Le présent

rapport traite des points 1), 3), 4) et 5) de cette liste »(PAGE 7) et page 38 : « Ce point est traité par Placoplatre. »

C'est scandaleux ! la question des distances de sécurité ou stot n'a pas été traitée par cette tierce expertise ! Contrairement aux mensonges de Placoplatre qui se prévaut partout de cette étude comme ayant validé son dossier technique. C'est faux. Placoplatre se retrouve juge et partie sur cette question.

4- l'expert indique à de nombreuses fois le faible nombre de sondages réalisés à Cormeilles

PAGE 12

L'expert attire l'attention sur le fait qu'il n'y a eu que 14 échantillons d'étudiés à Cormeilles alors que 108 ont été faits à Montmorency :

« L'échantillonnage réalisé n'est pas suffisant pour permettre une approche statistique totalement fiable. »

PAGE 13 : les échantillons n'ont pas été réalisés de la même façon ; à Montmorency, on a prélevé dans les galeries souterraines, à Cormeilles, en forant depuis la surface :

« La comparaison directe des résultats d'essai entre Montmorency et Cormeilles n'est donc pas légitime en l'état ».

A nouveau PAGE 20 :

Cette affirmation doit être nuancée selon nous, du fait des circonstances énoncées à la position A.11 du chapitre précédent et résumées ci-après :

- Un échantillonnage faible à Cormeilles, comparativement à Montmorency (par exemple 14 RC à Cormeilles contre 108 à Montmorency),
- Le fait qu'à Montmorency les carottes ont été prélevées en toit ou en mur de la carrière existante explique des valeurs d'essai basses comparativement aux autres sites (péjoration des résultats par la microfissuration de la 1^{ère} masse consécutive au minage et aux sollicitations de flexion en toit et en mur).

L'expert se répète encore et encore sur cette question. Ex PAGE 22 :

« Pour un même terrain, le facteur d'échelle entre un échantillon testé en laboratoire et un pilier de carrière n'est pas de même nature que le facteur rhéologie (évolution des caractéristiques géomécaniques avec le temps). L'association des deux phénomènes dans un même modèle est donc sujette à caution selon nous,

- L'échantillonnage réalisé est trop faible à Cormeilles pour permettre une approche statistique des caractéristiques géomécaniques. À contrario, une telle approche serait a priori légitime à Montmorency compte tenu du nombre d'essais réalisés,
- Rien ne prouve "l'universalité" de la loi de gauss pour la géotechnique en général et pour les lithologies du site de Cormeilles en particulier. Il nous semblerait opportun de citer un exemple d'étude antérieure où cette approche a montré sa pertinence et son efficacité. Faute de

connaître le détail des essais réalisés à Cormeilles (non plus qu'à Montmorency d'ailleurs), il n'est pas possible ici de comparer la distribution des résultats obtenus avec une courbe de Gauss

PAGE 26 à nouveau :

Considérant cependant d'une part, le faible échantillonnage de valeurs RC disponible à ce jour (14 essais seulement) et, d'autre part, le constat d'une valeur particulièrement basse (9,6 MPa) obtenue sur l'échantillon 4 du sondage S5 (secteur Ouest de la future carrière), il y a selon nous lieu de rester prudent, pour le mode d'exploitation considéré, quant aux conditions de stabilité à long terme du levage à 12,5 m. Le remblayage sur 3,5m proposé dans le rapport en objet nous semble effectivement devoir être prévu au stade actuel du projet. Sous réserve d'informations complémentaires sur la rhéologie des gypses de la 1ère masse, on propose de retenir pour cette opération une durée d'un an maximum après le levage.

PAGE 19 :

Expertise 1 : les conditions d'exploitation de la future carrière de Cormeilles sont très similaires à celles de l'exploitation actuelle de Montmorency.

Expertise 2 : Nous partageons ce constat qui amène cependant à s'interroger sur les variations possibles des conditions d'exploitation à Cormeilles selon les secteurs, eu égard aux variations constatées à Montmorency

Pourquoi y-a-t-il eu si peu de forages réalisés ? On ne peut connaître la réalité de la couche de gypse à Cormeilles. L'expert prend les valeurs d'une autre carrière, celle de Villiers-Adam qui lui paraissent plus pertinentes. Cette butte est urbanisée, les stots de seulement 50 m : comment peut-on jouer ainsi les apprentis-sorciers ?